Un expert ingénieur génie civil pour le projet d'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'état civil et de l'identification de Côte d'Ivoire

LIMITE DE CANDIDATURE

10 Février 2022

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

1. **Contexte et justification**

Plusieurs États africains, appuyés par les partenaires au développement, ont exprimé leur souhait de disposer d'un système d'état civil efficient, à la fois dans une logique de bonne gouvernance mais aussi dans une logique de sécurisation de l'identité des citoyens afin d'améliorer l'accès aux droits sociaux et politiques, et de renforcer la confiance entre les citoyens et les pouvoirs publics. Dans cette perspective, le gouvernement de Côte d'Ivoire à définir une Stratégie Nationale de l'État Civil et de l'Identification, visant à doter le pays d'ici 2025, d'un cadre de référence pour asseoir un système d'état civil fiable, sécurisé et statistiquement utile sur l'ensemble du territoire national. Le nouveau système d'état civil et d'identification se traduit par la mise en place d'un système d'information de l'état civil et permettra d'enregistrer l'identité de tous les individus qui vivent sur le territoire ivoirien.

Avec le financement du Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique de l'Union Européenne, CIVIPOL accompagne les autorités ivoiriennes à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'état civil et de l'identification (SNECI) 2017-2023.

L'exécution de ce projet est menée par CIVIPOL, sous la maitrise d'œuvre de l'ONECI, Office National de l'état civil et de l'Identification, établissement public sous la tutelle technique du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD).

Dans ce cadre, CIVIPOL recrute pour une durée de 10 jours un(e) expert(e) ingénieur en génie civil.

L'expert(e) sera placé(e) sous l'autorité du Chef de projet basé à Abidjan et du responsable de projet à Paris. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les partenaires du projet. Il/elle sera responsable de la gestion administrative, logistique et budgétaire du projet (subvention de l'UE).

2. **Objectif de la mission**

L'objectif général du projet dont ce marché fait partie est d'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'état civil et de l'identification en vue de la modernisation du dispositif actuel d'état civil et d'identification.

Les objectifs particuliers du présent contrat sont les suivants :

- Produire les plans des installations existantes préalablement aux travaux de rénovation ;
- Produire les documents suivants : un avant-projet sommaire (APS), un avant-projet détaillé (APD) ;
- Réaliser une estimation du coût des travaux ;
- Produire les spécifications techniques à insérer dans le dossier d'appel d'offres relatif à l'exécution des travaux de rénovation.
- Participer au comité d'évaluation des offres.
- Assurer le suivi d'exécution des travaux.

3. **Résultats à atteindre par le contractant**

A l'issue de la mission, les résultats ci-après sont attendus :

- Le bâtiment à rénover est visité, et les rénovations à programmer sont arrêtées ;
- L'avant-projet sommaire est rédigé, et les pièces graphiques et les devis estimatifs et descriptifs des travaux sont rédigés.
- Les spécifications techniques des travaux de rénovation sont rédigées.
- Un avis technique est donné au comité d'évaluation lors de l'analyse des offres
- Les travaux font l'objet d'un suivi d'exécution.

3.1 Activités spécifiques à mener

Le consultant sera chargé dans le cadre de sa mission de fournir les prestations suivantes :

- **Visite du site - phase 1**

Une descente sur le terrain sera organisée afin de lister l'ensemble des rénovations à réaliser.

Le consultant participera à cette visite de manière à fournir des conseils et à prendre note des rénovations souhaitées, et à prendre les relevés des terrains et des emprises existantes. A l'issue de la visite, le consultant fournira les plans des sites comprenant les bâtiments existants.

- **Elaboration de l'avant-projet sommaire (APS) – phase 2**

Le consultant fournira des informations sur les sites à rénover et l'APS contenant les documents suivants sur support papier et électronique (en 03 exemplaires) :

- Le descriptif sommaire des travaux proposés ;

- Le plan architectural du bâtiment ;
- Un planning indicatif faisant ressortir les délais possibles de réalisation ;
- L'indication du coût objectif des travaux ;

Toutes les pièces graphiques seront données à l'échelle 1/200e au niveau de l'APS.

- **L'élaboration de l'avant-projet détaillé (APD) et des spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offre pour la réalisation des travaux – phase 2**

Le consultant sera chargé de tous les aspects techniques de l'étude. A cet effet, il élaborera l'APD qui permettra d'arrêter toutes les options architecturales, techniques, financières et de gestion de l'opération et comprendra :

- Un mémoire descriptif explicatif et justificatif consacré à :
- l'indication de l'ensemble des données utilisées et de l'interprétation qui en a été faite ;
- l'indication des types d'ouvrages, de matériaux et d'équipements et de leurs principaux composants de construction ou de fabrication ;
- l'indication des lots techniquement homogènes qui donneront lieu chacune à une spécification particulière ;
- l'indication des dates souhaitables et délais normaux d'exécution des travaux ;
- l'indication des bases d'évaluation détaillées des dépenses.

A l'issue de l'élaboration de l'APS, le consultant préparera les spécifications techniques à insérer dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3.2 Rapports et livrables attendus

- Rapport APS et APD (phase 2) :

Le rapport de la phase APS et APD présentera :

- Une note de présentation du projet justifiant les choix effectués, y compris les problèmes qui pourront être rencontrés pour la mise en œuvre (disponibilité des matériaux, de main d'œuvre, délais d'exécution, disponibilité de l'eau, électricité, téléphone, etc.) ;
- un devis descriptif sommaire pour chaque corps d'état ;
- une estimation sommaire du coût des travaux.
- le cahier des prescriptions techniques pour chacun des éléments de l'étude (VRD, bâtiment, équipements bureaux, ….) ;
- le bordereau de prix unitaires ;
- le devis quantitatif accompagné des notes de calculs et des métrés ;
- l'estimation confidentielle détaillée du coût des travaux ;
- Le planning général des travaux.
- Le Dossier d'Appel d'Offres (phase 2)

Le prestataire fournira une version électronique des spécifications techniques à insérer dans le dossier d'appel d'offres.

4. **Logistique et calendrier**

Les prestations se dérouleront à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Durée et période mise en œuvre : La durée de la prestation est estimée à un total de 10 hommes/jours, décomposés de la manière indicative suivante :

- Phase 1, visite du site : 2 jours
- Phase 2, élaboration de l'APS et des spécifications techniques : 8 jours

La date prévue pour le début de la mission est fixée au 1er février 2022 et s'étalera sur une durée calendaire de 3 mois.

5. **Profil de l'expert**

- Qualifications et compétences : Diplôme d'ingénieur en génie civil.
- Expérience professionnelle générale : Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction de bâtiments.
- Expérience professionnelle spécifique : Avoir une expérience en bureau d'études de plusieurs années, dans le domaine de l'élaboration de plans et le suivi de chantiers.

Les experts assument leurs responsabilités en toute indépendance et sont libres de tout conflit d'intérêt.

Connaissances linguistiques : Parfaite maîtrise du français à l'écrit et à l'oral

Contact : Merci de bien vouloir adresser votre candidature, avec copie des diplômes, composée d'une lettre de motivation et d'un CV, de préférence au format UE, à l'adresse suivante : pinaud.c@civipol.fr au plus tard le 10 février 2022. Merci de préciser l'intitulé du poste en objet de votre email.

